

ENSEIGNEMENT Chez Candide, la 5e année de scolarité

Mardi 19/09/2017 à 05H17

Le Groupe scolaire indépendant Candide qui fête sa 5ème année scolaire, débute 2017-2018 avec 65 élèves. Par contre la création d'une classe de 6ème a été un échec. *"Nous avons décidé de fermer temporairement le lycée, explique le président Jean Frison. La raison en est simple : nous n'avons que des jeunes à la limite de la délinquance pour la majorité d'entre eux. Or, ces comportements ne correspondent pas du tout aux valeurs désirées par Candide"*.

L'école n'est effectivement pas tenue d'accepter tous les élèves. *"Cette fermeture du lycée ne sera pas définitive si nous avons un minimum de 10 élèves qui connaissent déjà bien la pédagogie Candide"*. Récemment l'école tenait son assemblée générale ordinaire.

Examens de juin 2017

Brevet : 7 élèves sur 10 ont été reçus dont 6 avec mention. Il faut noter que les trois élèves non reçus connaissaient des difficultés scolaires importantes (Très dys pour deux d'entre eux) ou étaient arrivés seulement en début de 3e pour l'un d'entre eux. Tous les élèves issus de Candide ont été reçus au Bac dont un avec mention. *"L'expérience nous apprend que plus l'enfant passe du temps avec notre pédagogie, plus vite il acquiert de l'autonomie dans son travail et de la curiosité. On le voit nettement dans les classes lorsqu'il y a des nouveaux élèves qui intègrent Candide. Dans les années à venir, nous privilégierons l'inscription au collège chez les élèves ayant fait leur cursus primaire chez nous."*

Candide devient un établissement bilangue : certains cours dès le CP et jusqu'en 3e seront dispensés en anglais ou en espagnol. En décembre 2016, a été ouverte une classe de 6e DYS et en 2017/2018 verra l'ouverture des classes dys de CM à la 4ème. Ces élèves, accueillis dans les classes

ordinaires participent aux mêmes cours que les autres et réalisent leurs devoirs sur ordinateur.

Côté finances

"Cette année a été marquée par des pertes considérables (20 000€) occasionnées par un cambriolage en février dernier. Grâce à la générosité de certains parents, on a pu récupérer quelques ordinateurs. Mais il en manque toujours 8 car certains d'entre eux sont trop vieux pour fonctionner. A cause de ce cambriolage et du manque de dons ou de subventions, nous avons été obligés d'augmenter la cotisation annuelle ne serait-ce que pour payer les enseignants".

Au niveau de l'équipe pédagogique, Candide a été malheureusement obligé de licencier 3 personnes pour motif économique. L'équipe compte à ce jour 7 professeurs (tous bilingues), un CPE, et une secrétaire comptable. Michèle Bourton, la directrice est toujours bénévole. Enfin, le président a rappelé que Candide est une association loi 1901 à but non lucratif. *"Nous ne bénéficions d'aucune aide de quelque organisme que ce soit et avons besoin de dons."* L'appel est lancé.

Didier Vergne